

L'Echo des truites

Bulletin de l'Association Truite – Léman

Avril 2005
Numéro 2

Dans ce numéro

Invitation à l'assemblée générale	1
PV de l'assemblée du 5 mai 2004	2
Le point sur les finances	3
L'ATL en 2004	4
Bilan 2004	7
Plan d'action 2005	8
Comité 2005	10

Association Truite-Léman

Case postale 88
CH-1131 Tolochenaz

Tel : +41 (0)21 802 16 82

Fax : +41 (0)21 802 16 87

E-mail : jf.rubin@bluewin.ch

Site : [http : www.truiteleman.ch](http://www.truiteleman.ch)

CCP : 45-164034-8

Invitation à l'assemblée générale

Chers membres,

Le Comité de l'ATL a le plaisir de vous convier à sa traditionnelle assemblée générale le **mardi 17 mai 2005 à 18h45** à la Ferme du Manoir à Nyon (en face du château de Nyon), avec l'ordre du jour suivant :

1. Signature de la liste de présence.
2. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée.
3. Admissions, démissions, radiations.
4. Rapport du Président.
5. Rapport du Caissier.
6. Rapport de la Commission de vérification des comptes.
7. Adoption des rapports et des comptes.
8. Cotisations.
9. Présentation des travaux durant l'année écoulée.
10. Définition du plan d'action 2005-2006 et budget.
11. Elections statutaires du Président, du Comité et de la Commission de vérification des comptes.
12. Propositions du Comité.
13. Propositions individuelles.
14. Divers.

L'assemblée sera suivie dès 20 heures d'une conférence du Dr. Jean-François Rubin, Conservateur au Musée du Léman sur les dernières recherches menées sur l'omble chevalier du Léman, étude réalisée dans le cadre du 50^{ème} anniversaire du Musée du Léman. Vous trouverez diverses informations à ce sujet à l'avant-dernière page du présent bulletin.

La parole au Président

Le 17 mai aura lieu notre 9^{ème} assemblée générale. Avant d'entamer notre 10^{ème} année, permettez-moi de faire un petit retour en arrière : Lors de plusieurs manifestations, notre association s'est retrouvée parmi les ONG (Organisations Non Gouvernementales). Leur nombre ne cesse d'augmenter. Mais, ne serait-ce pas là le travail de notre gouvernement que de sauvegarder notre patrimoine et de rétablir les erreurs du passé ? Visiblement, le système ne fonctionne pas tout à fait comme prévu. Est-ce du laxisme ou simplement une question de profit ? Quand cela ne va vraiment plus, on peut toujours accuser nos dirigeants. Finalement, il existe peut-être aujourd'hui la solution idéale : les OGM ! (Organismes Génétiquement Modifiés). Notre savoir faire permet certainement de fabriquer une truite parfaitement résistante aux phytosanitaires, incolore et inodore. Plus de problèmes donc ? On nous le dit tous les jours : ce système fonctionne à merveille dans le monde entier. Alors ONG ou OGM ? Je vous propose d'entamer la 10^{ème} année avec le même esprit que dans le passé : attaquer les problèmes vraiment à la source sans chercher des solutions de substitution. Il y a encore fort à faire.

W. Leupp
Président de l'ATL

Procès verbal de l'assemblée générale du 5 mai 2004 au Musée du Léman à Nyon

Signature de la liste de présence

Le Président, Walter Leupp, ouvre l'assemblée à 20h15. La liste de présences circule. Le Comité est représenté par 5 membres sur 8 (Christian Schick, Claude-Yvon Chevallier et Jean-Marc Chevallaz excusés). 6 autres personnes se sont excusées, 8 membres sont démissionnaires, 5 nouveaux membres, 2 lettres nous sont revenues avec adresse inexistante. On recense en tout 15 membres présents à l'assemblée. On compte à ce jour 86 membres actifs, 48 passifs, et 11 collectifs, soit 145 membres dans l'ATL.

Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée

Le secrétaire, J.-F. Rubin mentionne la présence du procès-verbal de l'assemblée du 30 avril 2003 sur le site internet. Personne n'en demande la lecture. Le PV est accepté à l'unanimité.

Admissions, démissions, radiations

Le Président donne la liste des nouveaux membres et des membres démissionnaires. Il n'y a aucun membre à radier (cotisation impayée depuis 3 ans). Les nouveaux membres sont admis à l'unanimité.

Rapport du Président

Le Président, Walter Leupp, lit son rapport.

Rapport du Trésorier

En l'absence du Trésorier, Jean-Marc Chevallaz, le secrétaire Jean-François Rubin lit son rapport.

Rapport de la Commission de vérification des comptes

Le rapporteur de la Commission, M. Philippe Straub, lit son rapport.

Adoption de la gestion et des comptes

Le rapport est accepté à l'unanimité et décharge est donnée à la commission.

Cotisations

Le Comité propose de garder le montant des cotisations tel quel. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Présentation des travaux durant l'année écoulée

Les responsables scientifiques, Jean-François Rubin, Sacha Faoro et Olivier Jean-Petit-Matile présentent les activités de l'ATL, soit :

(1) La réalisation de la passe à poissons à la hauteur de la STEP de Lully, (2) le suivi piscicole, (3) l'étude faite par le Tierspital sur la MRP, (4) la mise en place de la station de lavage, (5) le suivi ornithologique. Walter Leupp donne diverses informations sur un repeuplement illégal effectué par certains pêcheurs.

Définition du plan d'action 2004-2005 et budget

- Suivi biologique (pêche électrique juillet / automne) dans le Boiron
- Amélioration de la qualité de l'eau (collaboration avec le SESA, décanteurs, dérivation du Bief de St-Prex)
- Suivi des milieux annexes
- Suivi ornithologique
- Suivi des mammifères
- Entretien du sentier
- Participation éventuelle au suivi de la Morges
- Participation au suivi sur les rivières de Céligny

Elections statutaires du Président, du Comité et de la Commission de vérification des comptes

Les membres du Comité sont élus à l'unanimité. Une place est vacante pour un représentant de la SVPR. M. René Artifoni est élu comme rapporteur suppléant à la commission de vérification des comptes qui se compose pour 2004 de : MM. Dimitri Jaquet, Marcel Favre et René Artifoni.

Propositions du Comité

(1) Engagement d'un scientifique auxiliaire, (2) Samedi 8 mai 2004 : Journée de mise en ordre du sentier nature, (3) Dimanche 9 mai 2004 : Anniversaire du Musée du Léman et stand de l'ATL, (4) 2-4 juillet 2004 : Pêche électrique dans le Boiron

Propositions individuelles

Aucune

Divers

Aucun

Le Président clos la séance à 21h15 et l'on passe au film de M. Samuel Monachon sur la Broye, suivi du verre de l'amitié.

RAPPORT DU TRESORIER

EXERCICE 2004

Chers membres,

Les comptes de l'exercice s'étalant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2004 présente un bénéfice de CHF 123.-

Cet exercice est le premier ayant pour base l'année civile. En effet, jusqu'en 2002, l'exercice commençait le 1^{er} juillet pour se terminer le 30 juin de l'année suivante. L'exercice précédent fut une période transitoire dont la durée de 18 mois, soit du 1^{er} juillet 2002 au 31 décembre 2003, a permis le démarrage du nouvel exercice au 1^{er} janvier 2004.

Le compte de Profits et Pertes se compose des éléments suivants :

- **Du côté des produits**
 - Cotisations des membres
 - Produits divers
 - Produits financiers pour CHF 6'924.-

- **Du côté des charges**
 - Frais de matériel
 - Suivi biologique
 - Frais d'administration
 - Charges financières pour CHF 86'289.-

Ce qui donne un excédent de charges d'exploitation de CHF 79'365.-

Les charges salariales 2004 concernent trois personnes qui sont le responsable scientifique, un assistant ainsi qu'une assistante. Cette dernière a été engagée pendant quatre mois avec pour cahier des charges la définition du protocole opératoire de mise en place d'une expérience visant à diminuer les apports de produits phytosanitaires dans les eaux du Boiron y compris la recherche bibliographique.

Après dissolution de la provision pour charges de CHF 79'700.- et la prise en compte des charges et produits exceptionnels, le résultat de l'exercice s'établit donc à CHF 123.-

Au bilan, l'actif s'établit à CHF 145'523.- soit des liquidités pour CHF 94'696.-, du réalisable à court terme pour CHF 9'975.- et une immobilisation financière pour CHF 40'852.-

Quant au passif, il est composé de dettes à court terme pour CHF 7'026.-, de provisions pour CHF 133'350.- et des fonds propres pour CHF 5'147.-

Les liquidités à fin mars se montent à CHF 49'585.-

Toutes les activités ont été exécutées dans le respect des objectifs que l'ATL s'est fixé pour la réhabilitation de l'écosystème du Boiron de Morges, programme auquel vous, ainsi que d'autres partenaires, sont pleinement associés et sans l'aide desquels nous n'aurions pu réaliser nos objectifs.

Trésorier, Jean-Marc Chevallaz
Nyon, le 21 avril 2005

Résumé des dépenses

Année	Suivi biologique (Salaires)	Travaux
1999/00	42'438.-	15'665.-
2000/01	42'216.-	74'742.-
2001/02	40'580.-	287.-
2002/03	67'558.-	45'566.-
2004	65'615.-	6'944.-

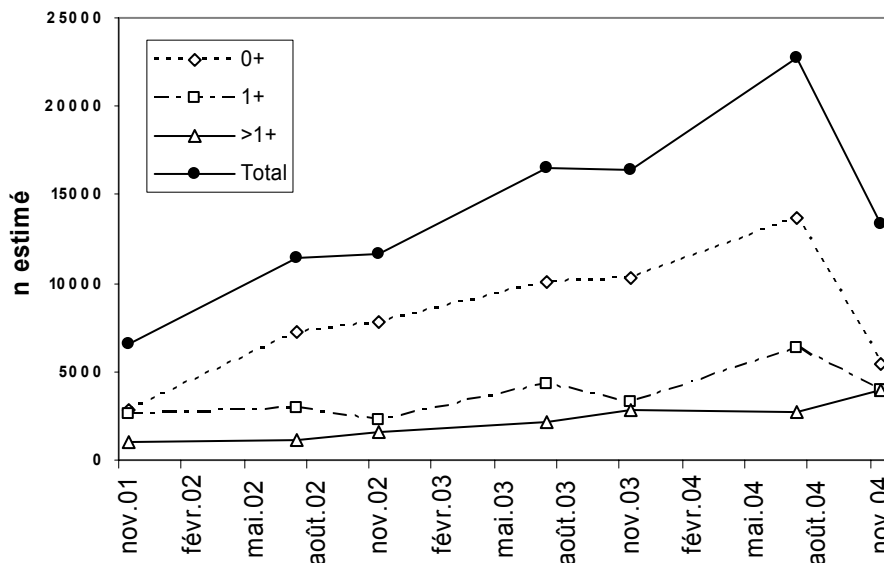


Evolution de la population de truites

En juillet et en novembre, les différents secteurs du Boiron de Morges ont été parcourus par pêche électrique afin de déterminer l'effectif de la population de truites.

Comme pour les années précédentes, les densités de poissons sont plus importantes à l'amont de la rivière. Toutefois, il est très réjouissant de constater que de **nombreuses truitelles (0+)** étaient observées pour la première fois **sur les secteurs Step-Perceval et Perceval-Lussy**, soit exactement sur les tronçons nouvellement accessibles, grâce à la passe à poissons mise en place à la hauteur de Lully, ce qui justifie pleinement, si besoin était, de l'utilité de cet ouvrage.

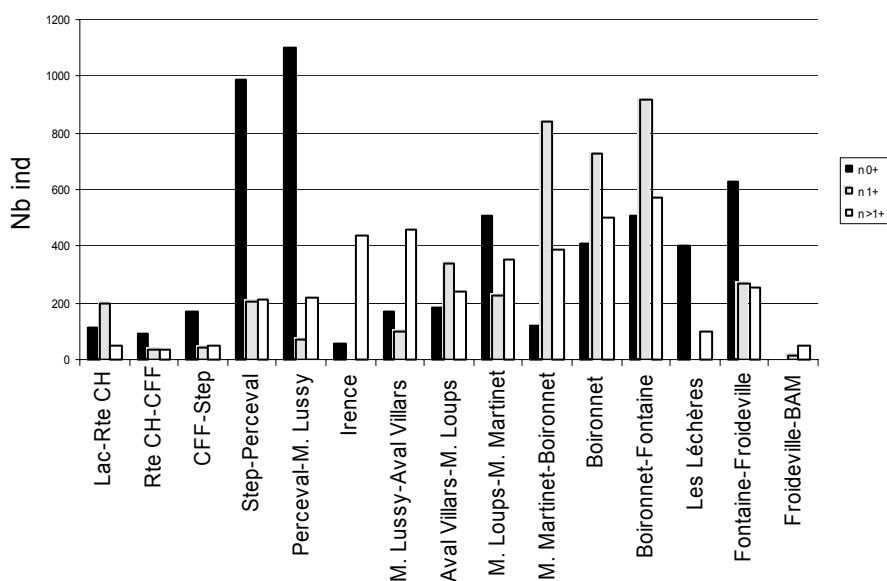
Evolution de la population de truites du Boiron



précédemment. La conséquence de cet état de fait était une diminution importante de l'effectif total avec une estimation de 13'322 truites en novembre, contre 22'713 en juillet

de l'été 2003 où aucune diminution n'avait été enregistrée. Par contre, alliée à cette situation critique, le Boiron a enregistré le 23 juillet 2004 une pollution massive venant d'un collecteur de Villars-sous-Yens. C'est très certainement cet événement, combiné à la forte température et au faible débit, qui a été catastrophique. Quelques jours après la pollution, les scientifiques de l'ATL, avec les garde-pêche, avaient mis en évidence une mortalité totale des poissons à partir de Villars-sous-Yens sur 1 km en aval, et une mortalité partielle sur 500 m plus en aval encore, soit une mortalité instantanée d'environ 1'200 truites. Force est de constater qu'à long terme, lié à la perte de nourriture disponible dans la rivière (les larves d'insectes ayant pour la plupart disparu après la pollution), les dégâts ont été bien plus importants encore avec une perte totale de l'ordre de 9'400 individus.

Location des truites en novembre 2004



A l'échelle de l'ensemble de la rivière, c'est cependant la première fois que l'on observait en novembre 2004, une diminution importante de l'effectif des truites. Si les truites adultes (>1+) semblent n'avoir été peu touchées et que leur effectif est resté stable, voire augmente légèrement, en revanche, les truites de 1 an (1+) et surtout celle de l'année (0+) étaient nettement moins nombreuses en novembre 2004 que

2004, soit une diminution de près de la moitié de l'effectif pendant l'été 2004, alors qu'aucune diminution estivale significative n'avait été observée précédemment.

Que s'est-il passé durant l'été 2004 ?

Cette période a été chaude et le débit de la rivière relativement bas, mais ces conditions n'étaient pas significativement différentes de celles

Cet événement malheureux démontre une fois encore, que la priorité doit être donnée à la lutte contre les pollutions et à l'amélioration de la qualité de l'eau. Ces pollutions perpétrées par un tout petit nombre de personnes inconscientes et irresponsables sont à même de réduire à néant les efforts entrepris par toute une collectivité.

Il est dès lors essentiel de trouver les coupables et de les condamner de manière exemplaire, afin que de tels actes ne se reproduisent plus.

La passe à poissons de Lully

Plus réjouissant, 2004 a été aussi l'année de l'observation des premiers effets de la réalisation de la passe à poisson à la hauteur de la step de Lully. Celle-ci a été réalisée grâce au Service des autoroutes, au SESA, et à la Commune de Lully.

La passe se présente comme une rampe formant une cascade. Le niveau du sol ayant été rehaussé sous le voûtage, celui-ci a dû être modifié pour assurer le gabarit d'écoulement nécessaire.



Avant ...

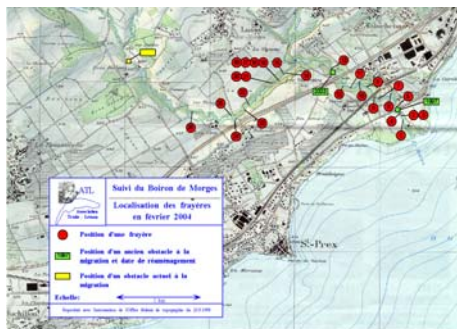


Pendant ...



Après ...

Terminé en février 2004, les résultats ne se sont pas faits attendre. En effet, les truites ont immédiatement colonisé les espaces plus en amont. Ainsi, lors d'un recensement effectué à la fin de la période de reproduction, nous avons pu observer des frayères typiques de truites migratrices dans des secteurs où ne nous les avions jamais vues précédemment.



Si les truites étaient au rendez-vous comme d'habitude, nous avons eu la surprise de voir d'autres espèces coloniser également le Boiron grâce aux aménagements effectués. Ainsi un barbeau a pu être observé à la hauteur de Lully.



Etude génétique

En 2002-03, une étude génétique a été menée sur les truites du Boiron par Mlle Simone Barnetta, dans le cadre d'un travail de diplôme de l'Institut de Zoologie de l'Université de Berne, sous la direction de M. Carlo Largiadèr et avec l'assistance sur le terrain de l'ATL.

Les objectifs de l'étude étaient (1) de savoir si l'on pouvait distinguer génétiquement les truites des différents secteurs, sachant qu'en amont, on trouvait des populations résidentes et en aval des populations migratrices, (2) de déterminer l'origine des grandes densités de 0+ observées en aval en juillet 2004. Fort de la malheureuse expérience de 2003 où l'on mettait à jour des pratiques de repeuplement illégal, l'étude génétique a également cherché à déterminer l'origine génétique de ces individus afin de s'assurer qu'ils ne provenaient pas à nouveau d'un repeuplement illégal.

Dans les échantillons de 2002, on n'observe aucune différence génétique entre les truites résidentes (des secteurs amont) et migratrices (des secteurs aval). La population apparaît donc comme génétiquement homogène. Ce résultat est de prime abord étonnant puisque dans une population naturelle subdivisée en divers secteurs par la présence d'obstacles infranchissables, on devrait observer, après un certain temps, une différenciation génétique. Plusieurs explications peuvent être proposées : (1) le repeuplement uniforme qui était autrefois pratiqué est stoppé depuis trop peu de temps (1999) pour que les sous-populations aient pu dériver génétiquement, (2) les repeuplements illégaux effectués ont modifié la composition génétique des sous-populations pour les rendre indistinguables génétiquement.

La composition génétique actuelle des poissons du Boiron correspond en tous points à celle des truites de l'Aubonne, principale rivière de l'arc lémanique où les géniteurs sont capturés pour produire des alevins en vue du repeuplement.

Développement d'une maladie chronique

Une maladie typique des salmonidés progresse en Suisse. La MRP (Maladie Rénale Proliférative). D'après l'Office vétérinaire fédéral, cette maladie infectieuse pourrait être un des facteurs qui explique la diminution du nombre de truites pêchées en Suisse. On suppose que les activités de l'homme, telles que les mesures de repeuplement ou la pollution des eaux, favorisent la propagation de la maladie. Ce n'est qu'en 1999 qu'on en a déterminé la cause. Il s'agit d'un parasite microscopique, *Tetracapsula bryosalmonae*, qui se développe dans des bryozoaires (petits animaux microscopiques fixés sur le substrat caillouteux). Des spores sont ensuite libérées dans l'eau et pénètrent dans les poissons par les branchies et les muqueuses. La MRP se déclare alors 6 semaines après l'infection pour autant que les conditions soient « favorables » (la température de l'eau doit dépasser 15 °C). La maladie semble donc disparaître en hiver et ne se propager qu'en été, alors qu'en fait elle est bien présente toute l'année, mais de manière chronique. Cette maladie est bien connue en pisciculture où, sous certaines conditions, elle peut anéantir toutes les jeunes truitelles d'une année à l'autre. En rivière naturelle, son effet est par contre peu connu. Cette maladie peut entraîner des pertes jusqu'à 90%, mais la mortalité chez les poissons touchés n'est le plus souvent que de 10 à 15%. Depuis 2001, la MRP est considérée en Suisse comme une « épizootie à surveiller ».

Afin de connaître l'étendue de la maladie en Suisse, 130 cours d'eau ont été testés entre 2000 et 2001, dans le cadre du projet *Fischnetz*, dont plusieurs dans le Canton de Vaud. Sur 21 cours d'eau vaudois, 8 ont révélé la présence de MRP (38%). La présence très marquée sur le plateau et la quasi-absence de la maladie en altitude démontrait bien la dépendance du parasite par rapport aux eaux atteignant des températures élevées. Le pourcentage de poissons atteints de la MRP était très variable (5 à 100% des 10 à 20 individus/échantillon) et se situait en moyenne vers 40%. Plusieurs

canaux d'élevage présentaient des poissons atteints.

En 2000, les 20 individus analysés du Boiron apparaissaient comme exempts de maladie ou plus exactement les résultats indiquaient « que la maladie n'y avait pas été décelée dans les échantillons, mais que la présence de la maladie n'y était néanmoins pas totalement exclue ».

En juillet 2003, une nouvelle campagne d'analyses a été effectuée sur le Boiron. A cet effet, 2 échantillons de 20 juvéniles chacun (0+) ont été constitués. Le premier concerne le secteur en aval de la ligne de chemin de fer dans la zone potentiellement accessible aux truites migratrices. Le second correspond à une zone en amont de la rivière, proche de la confluence du Boiron et du Boironnet, où seuls vivent des truites sédentaires.

Les analyses ont mis en évidence la présence de 3 individus (sur 20 analysés) atteints dans l'échantillon aval et aucun (0 sur 20) dans l'échantillon amont. Par rapport à l'analyse de 2000, la MRP a donc bien été décelée dans le Boiron, en tout cas dans la partie aval. Ainsi, si les étés sont particulièrement chauds et le débit de la rivière faible, on peut donc s'attendre dans ces secteurs au déclenchement de la maladie en raison de l'augmentation de la température de l'eau. C'est avec la pollution de juillet 2004, probablement l'autre facteur clé qui peut expliquer la diminution des effectifs de juvéniles observés durant l'été 2004.

Et les oiseaux ...

Afin de favoriser l'ensemble de la biodiversité liée aux cours d'eau, l'ATL cherche à suivre et à promouvoir l'implantation des populations d'oiseaux le long du Boiron de Morges. Des actions de suivis ornithologiques et de poses de nichoirs sont actuellement entreprises pour différents passereaux, en particulier le Cincle plongeur et la Bergeronnettes des ruisseaux, ainsi que pour le Torcol fourmilier, hôte rare de nos forêts.

Sous l'impulsion de notre spécialiste « oiseaux », Olivier Jean-Petit-Matile, des nichoirs confectionnés par le Centre de la Conservation de la Faune, ont été posés en décembre 2003 par une classe d'enfants de Morges. Ces activités sont particulièrement promues par l'ATL puisqu'elles associent protection de l'environnement, sensibilisation du jeune public et activité pédagogique.

La présence d'oiseaux piscivores est actuellement très éparse sur le Boiron de Morges. Le cormoran en est absent, le harle cantonné à l'extrémité aval du cours d'eau et le héron se rencontre de manière sporadique le long des berges. **Aucune mesure n'est actuellement proposée par l'ATL en ce qui concerne ces espèces, contrairement à ce qui est indiqué dans le rapport Fishnetz.** Qu'ils soient des concurrents véritables ou prétendus, l'ATL considère que les oiseaux piscivores ne sont certainement pas responsables de l'état actuel du Boiron. En travaillant sur des mesures de revitalisation, il est certainement possible de favoriser la fraie naturelle des poissons tout en limitant leur accessibilité aux oiseaux piscivores. Une préservation naturelle de nos rivières devrait permettre ainsi de faire correspondre des objectifs de protection durables des poissons et des oiseaux.



Bilan 2004

On peut dresser un bilan en demi-teinte de cette année 2004. Plusieurs zones d'ombres peuvent malheureusement être mises en évidence :

A la suite d'un déversement illégal de poissons dans le Boiron effectués par certains pêcheurs de Morges, au delà des dommages importants de ces actes sur les études effectuées, le plus consternant peut-être vient du fait que ces actions ont été perpétrées sciemment par des pêcheurs qui auraient plutôt dû comprendre que l'ATL ne travaille pas contre mais pour et avec eux.

Ce n'est pas en déversant massivement des poissons dans les cours d'eau que l'on parviendra à solutionner les problèmes. Au mieux, on parviendra à les masquer, mais en tout cas pas à les résoudre.

C'est l'essence même de l'activité de l'ATL. Des pollutions massives, comme celle observée en 2004, doivent nous rappeler que tous les efforts peuvent être réduits à néant par le geste malencontreux, volontaire ou non, d'une seule personne. Aussi, il est tout à fait illusoire de croire que la renaturation du Boiron de Morges pourra se faire uniquement grâce aux efforts de certaines organisations ou services. C'est au contraire **le devoir de tous**. Et si certains ne jouent pas le jeu, leurs actions peuvent avoir des conséquences redoutables sur tout le travail fourni par les autres.

Mais fort heureusement, ce suivi biologique nous offre aussi la possibilité de nous réjouir sur de nombreux points :

L'étude de l'état initial de 1996 avait démontré que les deux facteurs limitant essentiels au développement naturel des truites dans le Boiron étaient (1) la présence d'obstacle à la migration, (2) la mauvaise qualité de l'eau, surtout dans la partie aval. Depuis 1996, des efforts importants ont été consentis par les collectivités publiques et privées dans ces domaines pour permettre la renaturation du Boiron. Aujourd'hui, on

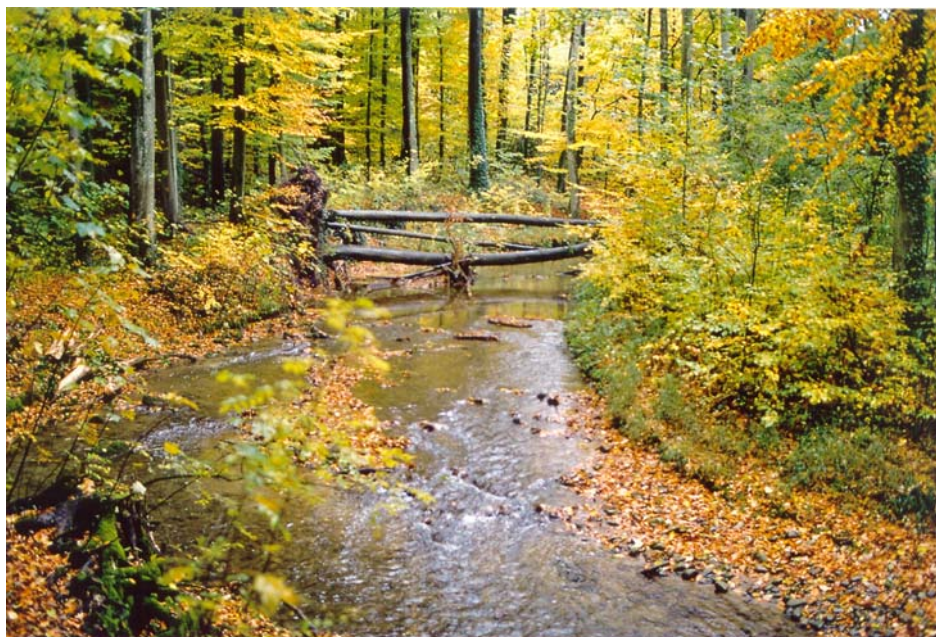
peut estimer que près de 1.5 million de frs a été dévolu à ce but. A cet égard, l'aménagement réalisé à la hauteur de la step de Lully est remarquable. Aujourd'hui, la libre migration des poissons est pratiquement assurée. Il ne reste que l'obstacle à la hauteur du Moulin de Lussy pour que la totalité du Boiron soit accessible aux truites migratrices.

De nombreux efforts ont également été consentis pour l'amélioration de la qualité de l'eau. On peut citer à cet égard la station de lavage de Denens, fruit du travail du *Groupe Boiron*, et l'assainissement de plusieurs rejets polluants. Nous sommes maintenant au milieu d'un processus complexe: une grande partie du chemin vers le retour à un état naturel a déjà été accompli. Il s'agit donc de poursuivre dans cette voie, sans quoi tous les efforts accomplis à ce jour auront été vains.

Ces points sont importants et nous engageant à ajuster notre action future. Bien sûr, il faut continuer à travailler sur le fond, en construisant des passes à poissons, en améliorant la qualité de l'eau, etc..., mais ces actions techniques seules sont insuffisantes. Nous comprenons bien maintenant la biologie de la rivière. Nous avons clairement identifiés les facteurs limitants. Des solutions techniques et biologiques ont été trouvées ou sont en cours d'élaboration. L'action la plus importante à effectuer maintenant, sans laquelle tout ce que l'on pourrait entreprendre ne sert à rien, est de

continuer à convaincre les acteurs de la rivière (collectivités publiques ou privées, état, communes, particuliers) de la justesse du travail entrepris. A bien des égards, les actions effectuées sont novatrices. Ce n'est pas parce que « *cela fait 20 ans qu'on fait comme cela* » qu'il faut encore agir ainsi pour les 20 prochaines années. Notre travail ne doit donc désormais ne plus être que celui de biologistes ou d'ingénieurs, mais il doit aussi devenir celui de missionnaires, afin d'engager les différentes collectivités concernées à agir toutes ensemble dans le même objectif visant à la renaturation de la rivière et de son bassin versant pour le bénéfice de tous. C'est dans ce sens que de nouvelles actions seront proposées pour les années prochaines.

Mais, peut-être en guise de conclusion, le plus important succès pour nous est le développement de la population naturelle de poissons du Boiron, malgré certains accidents liés à des pollutions. Autrefois, les truites ne parvenaient à migrer que sur les 390 premiers mètres de la rivière. Aujourd'hui, elles en colonisent plus de 5 km. Ces faits sont là, indiscutables, et ce sont bien eux qui nous motivent à poursuivre notre action.



Plan d'action 2005

Le plan d'action 2005 s'inscrit dans la politique globale de l'ATL développée dans le plan quinquennal 2002-2007.

Suivi piscicole

Comme chaque année, une des activités principales du plan d'action sera le suivi de la population de truites que l'ATL effectue 2 fois l'an par pêche électrique. Pour autant que le temps le permette, la prochaine campagne devrait avoir lieu **les vendredi 1, samedi 2 et dimanche 3 juillet et les vendredi 4, samedi 5 et dimanche 6 novembre 2005.**

Si vous souhaitez y participer, merci de vous inscrire à l'avance par internet, fax ou téléphone (coordonnées en première page).



Projet de passe à poisson à Lussy

En 2002, une première étude prospective avait été effectuée afin de déterminer la localisation des obstacles à la migration des poissons et d'esquisser un avant-projet d'intention. Aujourd'hui, grâce aux aménagements effectués à la hauteur de la route suisse, de la voie CFF et de la step de Lully, les truites migratrices parviennent à la hauteur du Moulin de Lussy.

Cet obstacle est le dernier avant la libre migration des poissons sur la totalité de la rivière. Un aménagement à cet endroit permettrait aux poissons

d'atteindre les secteurs non pollués du Boiron. C'est la raison pour laquelle une étude avec plan de construction et aménagement de détail sera entreprise en 2005 sous la forme d'un travail de diplôme pour un étudiant de 3^{ème} année de l'Ecole d'ingénieurs de la HES-SO de Genève, filière Gestion de la Nature.



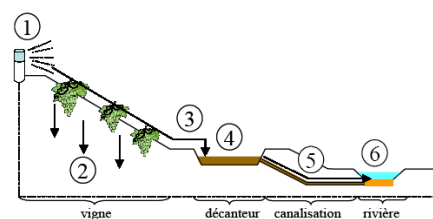
Ce travail, encadré par des biologistes et des ingénieurs professionnels, devrait permettre de disposer de tous les éléments nécessaires afin de pouvoir réaliser l'aménagement courant 2006. Cela constituerait un beau cadeau pour l'ATL, qui à l'occasion de son 10^{ème} anniversaire pourrait ainsi fêter l'ouverture de la totalité du Boiron à la libre migration des truites.

Amélioration de la qualité de l'eau

La qualité de l'eau du Boiron reste l'un des paramètres les plus préoccupants en terme de renaturation. En effet, le SESA détermine régulièrement la qualité de l'eau de la rivière en fonction de la présence de certaines larves d'insectes sur 6 points répartis sur l'ensemble du cours d'eau. D'après le rapport 2005, il ressort que le Boiron est très nettement coupé en 2 zones bien distinctes : (1) de la source jusqu'à Villars-sous-Yens, où la qualité de l'eau peut être qualifiée de « bonne », avec une situation stationnaire entre 2000 et 2002, et (2) de Villars-sous-Yens à l'embouchure, où la qualité de l'eau est « mauvaise » à « très mauvaise », et où la situation se dégrade par rapport à l'état de 2000.

Cette situation est donc plus que préoccupante. Elle doit donc nous conduire à 2 objectifs majeurs en terme de renaturation pour les années prochaines. Il s'agira (1) d'améliorer la qualité de l'eau dans la partie aval de la rivière, (2) favoriser la migration des poissons au-delà de Villars-sous-Yens, afin qu'ils puissent coloniser les portions favorables de la rivière en terme de qualité d'eau.

Une des façons d'améliorer la qualité de l'eau est la lutte contre les pollutions diffuses résultant de l'agriculture. C'est dans ce sens qu'un travail de diplôme de l'Ecole d'ingénieurs de la HES-SO a été effectué en 2004 sous le patronage du SESA. Les principales zones d'érosion susceptible d'amener des sédiments plus ou moins contaminés en pesticides divers ont été mises en évidence. Des propositions concrètes de mesures de lutte contre ces érosions ont été faites et pourraient voir le jour en 2005 déjà. De même, l'ATL a financé un projet visant à proposer des modifications structurelles de certains décanteurs agricoles. Ces constructions pourraient être aménagées de manière à pouvoir piéger les sédiments et/ou les produits toxiques avant qu'ils n'atteignent la rivière. Divers tests pourraient être effectués en 2005 afin d'affiner la méthodologie.



Sentier de la Truite

Le succès du *Sentier de la Truite* ne se dément pas. Ainsi, l'ATL a été contactée par les deux communes aux extrémités du sentier. Morges et St-Prex souhaitent en effet prolonger le chemin sur leur territoire respectif. Il en ressort un intéressant concept puisque le trajet complet pourrait partir (ou arriver, c'est identique) de Morges, où l'on pourrait présenter divers monuments, comme le Château par exemple, puis continuer dans le Parc de l'Indépendance, constituant un bon exemple de « parc urbain » où les arbres sont intéressants, non pas tellement botaniquement parlant, mais bien plutôt en relation avec certains événements à l'occasion desquels ils ont été plantés. Ce sera là une occasion de retracer divers éléments historiques.

Ensuite, le sentier se prolongerait le long de la piscine pour atteindre le « Sentier nature » qui avait été mis en place par M. Daez, un enseignant morgien. Ce sera l'occasion de renouveler les panneaux et de réaménager certains éléments. La balade se poursuivra le long du port du Petit Bois où des panneaux pourraient être mis en place pour présenter diverses espèces d'oiseaux (cette partie du projet est gérée en partenariat avec le GOS, groupe ornithologique et de science de Morges). Finalement le parcours rejoindra alors l'actuel Sentier de la Truite.

A son extrémité actuelle, le sentier pourrait être à son tour prolongé par une ballade conduisant les gens jusqu'à St-Prex où divers éléments architecturaux pourraient être présentés.

On le voit, ce concept global conduira donc le visiteur, de la ville à la nature, puis à nouveau à la ville en passant par différents biotopes plus ou moins naturels ou urbanisés.

Pour mettre en place ce concept, un travail de diplôme pour une étudiante de 3^{ème} année de l'Ecole d'ingénieurs de la HES-SO de Genève, filière Gestion de la Nature, sera mis en place en 2005.



Des nouvelles du cousin de la truite, l'omble chevalier

Dans le cadre du 50^{ème} anniversaire du Musée du Léman, une étude scientifique a été menée sur l'omble chevalier, une des espèces emblématiques du Léman. Les principaux résultats de cette étude seront présentés **le 17 mai 2005 à 20h00** à la Ferme du Manoir sur la place du Château à Nyon, dans le cadre d'une conférence qui suivra directement l'Assemblée de l'ATL. Les membres de l'Association sont donc cordialement invités à suivre cette conférence.

L'omble chevalier est un salmonidé comme la truite. Toutefois, contrairement à celle-ci, il effectue l'entier de son cycle vital dans le Léman. Il ne remonte pas dans les rivières, mais se reproduit à grandes profondeurs dans le Léman, sur des sites spécifiques appelés « omblières ». Ces sites sont peu nombreux. Certains semblent stables depuis très longtemps, alors que d'autres disparaissent.

Un des facteurs clés de la réussite de la reproduction naturelle de l'omble dans le Léman est la concentration en oxygène en profondeur. Avec l'amélioration de la qualité de l'eau du lac, les ombles parviennent-ils à se

reproduire avec succès? C'est pour répondre à cette question que les frayères ont été visitées régulièrement sur une période de 20 ans à bord du sous-marin *F.A.-Forel*



Depuis des années, on pratique un repeuplement intensif du lac en jeunes ombles chevaliers. Ce repeuplement est-il efficace? L'analyse des statistiques de pêche permettra d'apporter quelques réponses intéressantes.

Autant de questions qui ont trouvé des éléments de réponses dans l'étude effectuée et dont les principaux résultats vous seront présentés sur la base de nombreux documents inédits.

Comité 2005

Président

Leupp Walter
Rte du Port 4
1009 Pully
Tél privé : 021 728 05 49
Tél prof : 021 731 35 18
Natel : 079 447 25 09
Fax : 021 731 35 21
laboplan@bluewin.ch

Vice-président

Schick Christian
Ch. du Risoux 3bis
1110 Morges
Tél privé : 021 861 33 34,
Tél prof : 021 701 33 31 079 447 33 31
info@schicksa.ch

Trésorier

Chevallaz Jean-Marc
Château Sec 4
1009 Pully
Tél privé : 021 728 63 33
Tél. prof : 079 416 29 57
jmchevallaz@hispped.ch

Secrétaire et resp. scientifique

Rubin Jean-François
Ch. de la Balle 10
1134 Vufflens-le-château
Tél privé : 021 802 16 82
Tél prof : 079 446 35 71
jf.rubin@bluewin.ch

Assistant scientifique

Faoro Sacha
Ch. du Mont Blanc 9
1023 Crissier
Tél : 021 634 35 83
faorosa@yahoo.fr

Membre adjoint

Chevalier Claude-Yvon
Ch. des pêcheurs 19
1166 Perroy
Tél privé : 021 825 36 44

Membre adjoint

Giavina Frédéric
La Plage
1165 Allaman
Tél privé : 021 807 34 09

Membre adjoint

Jean-Petit-Matile Olivier
Rue du fort
1188 Gimel
Tél : 021 828 35 59
ojpm@bluewin.ch

Comment nous soutenir ?

Tout autour du Léman, de nombreuses personnes et institutions s'intéressent de près ou de loin au devenir du lac et des rivières en général, et des poissons en particulier.

La stratégie de l'Association est essentiellement basée sur le partenariat qui peut prendre de nombreuses formes différentes. Certains apportent un soutien financier, d'autres des moyens matériels, d'autres encore un soutien logistique sous la forme de mise à disposition de matériaux, de locaux, de machines ou d'hommes, par exemple.

Venez nous rejoindre ...

Comme **membre passif**, (50.- de cotisation annuelle) vous manifestez votre intérêt pour l'Association, mais vous ne souhaitez pas prendre une part active aux travaux effectués.

Comme **membre actif**, (30.- de cotisation annuelle), vous manifestez votre intérêt, mais en plus, vous êtes prêt à participer bénévolement pendant au moins une journée aux travaux que l'Association va entreprendre (généralement pendant le week-end). Dans ce cas de figure, vous avez le droit de vote lors de l'assemblée générale.

Comme **membre collectif**, l'institution concernée manifeste son intérêt par un don correspondant au moins à la cotisation d'un membre passif.

Un grand merci à nos partenaires

Sans votre aide, ce travail ne serait évidemment pas possible. Merci donc tout particulièrement à la Fondation Mava, à la Loterie romande et à la Fondation Dubois pour leur soutien financier, au SESA, aux Conservations de la Faune et de la Nature, au Service des routes, aux Communes riveraines et bien entendu... à tous les membres de l'Association Truite-Léman.